



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Institut Catholique de Paris

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement : Institut Catholique de Paris

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140005850

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Institut Catholique de Paris, Faculté des Lettres, 21 rue d'Assas - 75006 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence d'*Histoire* de l'Institut Catholique de Paris, qui a accueilli près de 240 étudiants en 2011-2012, offre une formation basée sur l'étude des quatre grandes périodes historiques (histoire ancienne, histoire médiévale, histoire moderne et histoire contemporaine) ainsi qu'une familiarité avec les différents types de sources historiques. Par ailleurs, elle forme à la recherche documentaire. Cette licence est également pensée comme une formation généraliste, apportant aux étudiants des outils pour la compréhension du monde, une ouverture d'esprit et des compétences transversales telles que la faculté d'analyse, de synthèse, de critique, ou le travail en autonomie. L'accent est mis sur la maîtrise de l'expression écrite comme orale, ainsi que sur l'acquisition d'une ou plusieurs langues vivantes et anciennes. Les diplômés de cette licence peuvent envisager une poursuite d'études dans des masters de l'établissement ou de l'extérieur, et une insertion professionnelle dans les métiers de la culture ou du patrimoine, de l'enseignement, de l'administration ou des organismes internationaux.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence d'*Histoire* de l'Institut Catholique de Paris, apporte le socle de connaissances attendues dans la discipline. Le projet pédagogique de la formation a évolué de manière positive depuis la dernière évaluation



de l'AERES, avec la volonté de mieux le conformer aux exigences du LMD (licence - master - doctorat), notamment au regard de l'ouverture disciplinaire et de la préprofessionnalisation. Le socle de connaissances à acquérir est clairement affiché, et on peut saluer l'importance accordée désormais aux unités d'enseignement (UE) de langues, d'ouverture et aux modules de préprofessionnalisation. Bizarrement, la forte présence de la géographie dans le projet pédagogique — le parcours unique étant nommé *Histoire option géographie* — n'est pas mentionnée dans les documents, alors qu'elle constitue un atout de la formation. La cohérence de la formation proprement historique est cependant difficile à évaluer, car les contenus des cours ne sont pas décrits. On peut regretter que d'après les tableaux, les cours magistraux soient nettement majoritaires, y compris dans les enseignements de langues vivantes ou de sciences auxiliaires, au détriment des travaux dirigés. L'imprécision des tableaux empêche également de juger de la progressivité des enseignements, allant vers une spécialisation accrue au cours de la formation. L'acquisition de compétences additionnelles est désormais bien prise en considération, avec l'enseignement de l'informatique et la préparation au certificat informatique et internet — même s'il est regrettable qu'ils n'aient pas leur place dans la structure du diplôme elle-même — ou par la préparation aux certifications de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES en anglais ou en allemand). Enfin, l'établissement s'est doté d'un bel instrument d'acquisition de compétences préprofessionnelles avec la création de modules spécifiques obligatoires chaque année. Enfin, il est à déplorer que visiblement la formation soit conçue par année plus que par semestre — la présentation des tableaux en témoigne —, ce qui est contraire à l'esprit du LMD et ne favorise pas les passerelles ou réorientations.

Les dispositifs d'aide à la réussite consistent d'abord en une « direction d'études » individuelle, obligatoire en première année (L1) et sur demande en deuxième année (L2) ; le tutorat individuel n'est que ponctuel, mais des cours de soutien existent pour les étudiants défaillants après le premier semestre. Ce suivi personnalisé des étudiants est une spécificité de cette mention. Par ailleurs, la méthodologie universitaire est abordée dans une UE spécifique, et la recherche documentaire, dont l'importance aux yeux des formateurs est soulignée dans le document, paraît également envisagée, en lien avec le service commun de documentation. Enfin, l'encouragement à la mobilité internationale paraît significatif dans l'établissement (10 à 15 % des étudiants partent à l'étranger), qui a conclu 136 accords d'échanges internationaux dans 33 pays. Il mériterait sans doute de faire l'objet d'une politique spécifique du département d'histoire.

L'insertion professionnelle fait l'objet d'une grande attention de l'ICP depuis la dernière évaluation de l'AERES, et la mention a également bénéficié d'efforts substantiels en ce domaine. Le module obligatoire de préprofessionnalisation, courant sur les trois années du diplôme, est particulièrement bien pensé, proposant une bonne progression ; il est du reste très bien présenté dans le dossier. La préparation à l'orientation est réelle, avec des options de préparation à certains concours d'entrée à des écoles (Ecole du Louvre, écoles de journalisme) ou des modules spécifiques en deuxième année (L2) ou troisième année (L3), dédiés aux métiers de l'enseignement ou à la « documentation — information — communication ». Au sein de l'établissement, plusieurs masters sont proposés aux diplômés de la formation. Il reste cependant à mieux connaître les étudiants et leur devenir, leur réussite en poursuite d'études ou leur insertion professionnelle ; le dossier est quasiment muet sur ce point, mais on peut espérer que la création en 2011 d'une Direction à l'insertion professionnelle remédiera à cela dans les prochaines années.

L'équipe pédagogique œuvrant pour la mention est importante et paraît bien armée pour offrir un enseignement de qualité. Elle est composée en majorité de docteurs (28 sur 37, dont 8 HDR), avec un tiers d'agrégés et quelques enseignants-chercheurs statutaires, parfois de renommée, venant d'universités publiques, du CNRS, de l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes). Cependant, il n'existe pas de vrai conseil de perfectionnement. Le conseil de département, censé jouer ce rôle, ne peut pas offrir le regard extérieur sur la formation qui est justement l'apport d'un conseil de perfectionnement. Ce regard extérieur permettant de faire évoluer la formation mériterait d'être mieux pris en compte, au travers d'une évaluation des enseignements par les étudiants et d'une autoévaluation par l'établissement et non par le département lui-même.

- Points forts :
 - Accompagnement personnalisé dans l'élaboration et le suivi des différentes compétences.
 - Poursuite d'études possible dans différents masters dans l'établissement et préparation à la poursuite d'études à l'extérieur.
 - Bon module de préprofessionnalisation et préparation à plusieurs concours.

- Points faibles :
 - Dossier peu fourni et présentation peu lisible de la structure de la formation.
 - Les évaluations étudiantes n'ont pas encore été mises en place, et l'autoévaluation est mal mise en œuvre.
 - La répartition entre cours magistraux et travaux dirigés est déséquilibrée.
 - Actuellement, suivi (et prise en compte dans le pilotage) insuffisant du devenir des étudiants (diplômés en poursuite d'études, en insertion professionnelle, et non diplômés).

Recommandations pour l'établissement

La mention de licence d'*Histoire* de l'Institut Catholique de Paris propose une formation à la fois disciplinaire et préprofessionnalisante, dont les spécificités dans le contexte universitaire régional devraient être mieux spécifiées dans le dossier. Les tableaux présentant la structure de la formation devraient être plus lisibles et être conçus par semestre et non par année universitaire. Les contenus des enseignements et les dispositifs d'aide à la réussite devraient être plus détaillés.

Sur le fond, il serait souhaitable que la politique d'évaluation annoncée soit mise en place rapidement. L'enseignement de l'informatique devrait trouver une place dans la maquette elle-même, plutôt que d'être abordé à la marge, par le seul biais de la préparation à la certification. Enfin, il faudrait préciser les modalités de pilotage de la formation, et l'ouvrir sur l'extérieur, par l'intermédiaire d'un conseil de perfectionnement où serait présent le monde socio-économique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Le Recteur

R.298.13

Paris, le 15 avril 2013

Evaluation 2013 des Licences de la Faculté des Lettres de l'ICP : observations.

Suite à l'évaluation AERES des diplômes de la Faculté des Lettres de l'ICP, les précisions et observations suivantes peuvent être apportées :

Concernant les partenariats permettant la mobilité des étudiants dans les pays hispanophones et germanophones, qui faisaient l'objet d'une question, on peut préciser que, pour ce qui concerne les pays hispanophones, les partenaires sont, en Espagne, les universités de Madrid, Valladolid, Alicante, Santiago de Compostelle ; et en Amérique latine les universités de Santiago de Chile et Buenos Aires. Pour les pays germanophones, les partenaires sont les universités de Berlin, de Munich, de Potsdam et de Bamberg.

En ce qui concerne l'origine et le devenir des étudiants au-delà de la licence, qui faisaient l'objet d'une autre question, on peut signaler que l'ICP a créé en 2011 une Direction de l'Insertion Professionnelle chargée de récolter ce type de données. Dans un premier temps, les enquêtes menées n'intégraient pas les diplômés de la FDL. Pour les prochaines promotions, ce service permettra de contribuer à un pilotage et un suivi plus efficace du parcours des étudiants, soit dans le cadre de nos propres formations, soit dans celui de passerelles externes.

Philippe BORDEYNE